

Procès-Verbal

Séance du 12 novembre 2024

Séance : 20h00 – 21h00

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes DANGER Marine, KALUZA Véronique, CHAILLAN Delphine
Mrs MESTRE Bastien, VIVICORSI Pierre-Louis, BEE Sébastien, SABARLY Alain, MADOUX Elie, BRARD Richard

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) non excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Mme DANGER Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 01 octobre 2024. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Tableau des effectifs** – À la suite de la loi n° 2023-1380 visant à revaloriser le métier de secrétaire de Mairie, ces derniers sont renommés « secrétaire général de Mairie » en catégorie B pour les communes de moins de 2000 habitants.
Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Décision modificative** – Réattribution d'une ligne budgétaire.
Mise au vote 0 contre, 0 abstention.
- **Convention EPF** – Une convention entre la commune et l'EPF va être signée dans le cadre de la réhabilitation de l'ilot nord.
Mise au vote 0 contre, 0 abstention.

Deux points ont été abordé en question diverse.

La demande de subvention « Fond Vert » d'un montant de 8033.00€ pour une prestation d'ingénierie dans le cadre de la requalification de la Place François Beraud a été accordée.

La demande de subvention à la région d'un montant de 8365.00€ pour la réfection de la façade du cabanon dans le jardin de la Distillerie a été accordée.

Une réunion avec le bureau d'étude pour la requalification de la Place François Beraud va être organisée au mois de décembre.

Inscription des défibrillateurs mis en place dans la commune sur le site national afin que ces derniers soient localisés. Discussion sur la possibilité d'organiser une journée sensibilisation avec les pompiers.

Décision de la date des vœux du Maire : vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 à la salle multi activités.